

Montréal, le 7 août 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Jean-Olivier Tremblay
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande de modification de la désignation du
 Coordonnateur de la fiabilité au Québec
 Dossier de la Régie : R-3996-2016, Phase 2**

Maître Tremblay,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance du 6 août dernier requérant un délai additionnel pour le dépôt des documents requis dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au Coordonnateur un délai supplémentaire pour le dépôt de ses réponses, soit **le 29 août 2018 à 12 h.**

La Régie modifie également le calendrier d'examen de la phase 2. Le dépôt de la preuve des intervenants est désormais fixé au 11 septembre 2018 à 12 h.

Veuillez agréer, Maître Tremblay, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml